

Sin le Noble

proche de vous

JUN 2011

Edito

Chères sinoises, chers sinois,

Daniel Widiez, conseiller municipal et ancien adjoint, vient de nous quitter. Il est décédé prématurément des suites d'une longue et pénible maladie. Le conseil municipal et moi-même renouvelons nos sincères condoléances à son épouse, à sa fille et à toute sa famille. Natif de Sin le Noble, il attachait beaucoup d'importance aux festivités locales dont particulièrement celles de la ducasse et de son cortège.

La période estivale approche et avec elle, les traditionnelles festivités de la ducasse et du défilé carnavalesque, qui vous emmènera cette année "Sous le soleil des Tropiques". Bal populaire, concert disco, embrasement de la Mairie, tombola, braderie, compléteront le programme des festivités auxquelles vous serez nombreux à assister.

Beaucoup d'entre vous n'auront pas la possibilité de partir en vacances. Comme chaque année, la municipalité a mis en place des Accueils Collectifs de Mineurs (nouvelle appellation des centres de loisirs) avec ou sans restauration durant les mois de juillet et août. Si vous souhaitez y inscrire vos enfants, n'hésitez pas à appeler le centre social Nicolas Hulot (03.27.95.70.22). Comme l'année dernière, un système de navette gratuite sera mis en place.

Ce bulletin sera également l'occasion de découvrir une brève rétrospective des événements qui se sont déroulés ces derniers mois dans notre ville, notamment le repas des Aînés.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Christian Entem
votre maire



FÊTES

Festivités de la ducasse

Découvrez le programme des animations qui se dérouleront du 25 juin au 03 juillet 2011

p.6

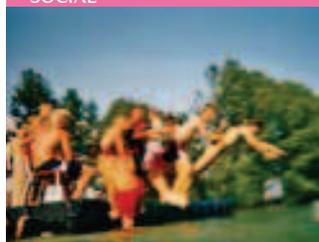
PRU



Projet de rénovation urbaine
Inauguration du Point Info et signature de la chartre d'insertion.

p.2

SOCIAL



"Centres aérés"
Tout savoir sur les ACM et séjours en camping.

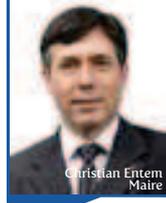
p.5

ECOLES



Rentrée scolaire
Tous les tarifs pour la rentrée scolaire 2011-2012.

p.II



Inauguration du Point Info Rénovation Urbaine et Signature de la Charte d'Insertion

Le 13 mai dernier, le maire, Christian Entem et le Préfet à l'Egalité des Chances, Pascal Joly, ont inauguré le Point Info Rénovation Urbaine, situé dans l'Espace René Char, avenue des Poètes. Puis avec les représentants de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), du Conseil Général du Nord, de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, de Partenord Habitat, de Norévie et du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Douaisis, ils ont procédé à la signature de la Charte d'Insertion. Des habitants des Epis se sont joints aux élus et partenaires du Projet de Rénovation Urbaine pour fêter ces événements.

Qu'est-ce que la Charte d'Insertion ?

Ce document reprend des objectifs fixés nationalement par l'ANRU et adapte son application à notre contexte local. L'objectif est de permettre à des demandeurs d'emploi résidant sur les quartiers concernés par la Rénovation Urbaine de bénéficier des travaux mis en œuvre pour accéder à un emploi. En effet, les habitants des quartiers des Epis et de la Montée subissent un taux de chômage plus élevé que la moyenne des habitants de notre commune. Il est donc important que l'argent public investi dans la Rénovation Urbaine puisse aussi contribuer à l'insertion professionnelle de certains demandeurs d'emploi. Ainsi, l'objectif quantitatif s'élève à un équivalent de 30 emplois à temps complet sur la durée des travaux (4 à 5 ans). Concrètement, les entreprises attributaires de marchés de travaux à réaliser dans le cadre de la Rénovation Urbaine, seront tenues de réserver des heures de travail à des demandeurs d'emploi répondant aux critères d'insertion. Pour assurer le fonctionnement de ce dispositif, la ville de Sin le Noble ainsi que Norévie et Partenord Habitat s'appuieront sur le PLIE du Douaisis. Il sera notamment chargé de la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises et assurera également le suivi des parcours d'insertion des demandeurs d'emploi. L'objectif étant de les accompagner vers un emploi durable. La municipalité souhaite que l'application de la clause d'insertion dans les marchés publics se généralise et puisse profiter au plus grand nombre de ses habitants rencontrant des difficultés à accéder à un emploi, au-delà des seuls objectifs fixés par l'ANRU dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine.



SOMMAIRE

- page 2 : PRU
- page 3 : CCAS
- page 4 : Centre social
- page 6 : Fêtes
- page 8 : Culture
- page 9 : Logement
- page 9 : Vie associative
- page 10 : Sport
- page 11 : Ecoles
- page 11 : Divers
- page 14 : Vie municipale
- page 15 : Etat civil
- page 16 : Tribune libre

CREDITS

Directeur de la publication : Christian Entem
 Directrice de la rédaction : Marina Dabonneville
 Equipe de rédaction : Christian Entem, Marina Dabonneville, Josyane Bridoux, Annick Lenne, Yan Meissner
 Réalisation & Conception : Yan Meissner
 Impression : Danquigny
 Tirage à 8000 exemplaires
 Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts
 Juin 2011
 Dépôt légal par l'imprimeur

Le Point Info Rénovation Urbaine

Aux Epis, situé dans l'espace René Char, il sera le lieu privilégié pour obtenir des informations sur le Projet de Rénovation Urbaine et connaître le rythme d'avancement des travaux. Les habitants du quartier pourront également venir y rencontrer un agent de la ville pour lui poser des questions liées au projet et faire leurs remarques.

Christian Entem, maire et Josyane Bridoux, adjointe au Logement y recevront régulièrement des habitants sur rendez-vous. Le Point Info sera ouvert le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 8h30 à 11h30. A la Montée, l'information dispensée lors de permanences à la Maison de Quartier, le mardi.



La Maison de Quartier de la Montée

Ce nouvel équipement ouvrira ses portes le 18 juin. Son fonctionnement sera différent de tout ce qui existait auparavant dans notre ville. En effet, la maison de quartier sera gérée par le service vie associative et donc largement ouvert au tissu associatif pour y mener leurs activités, en articulation avec les services proposés à la maison Colette.

Elle accueillera également de nombreuses actions menées par les centres sociaux. Elle aura pour vocation de participer à l'animation du quartier et de favoriser le lien social entre les habitants du quartier et aussi le reste de la ville. La Maison de Quartier sera inaugurée le samedi 18 juin à 15h00. Pour fêter cet événement, il se tiendra dans l'après-midi des spectacles de rue et le bâtiment sera ouvert à la visite.





Véronique Legrand
adjointe aux affaires
sociales

Nouvel équipement pour les aides à domicile du CCAS

Jeudi 28 avril 2011, en présence de Christian Entem, maire de Sin le Noble, Président du CCAS et de Véronique Legrand, première adjointe, déléguée aux affaires sociales et à la solidarité, vice-présidente du CCAS, dix-huit aides à domicile se sont vus remettre des blouses et des chaussures. Cette remise d'effets adaptés au travail va permettre d'identifier plus rapidement les aides à domicile du CCAS de Sin le Noble lors de leur présence au domicile des particuliers. Elle va apporter également une hygiène supplémentaire dans les services rendus aux bénéficiaires.



Qu'est ce que le service d'aide à domicile ?

Le service d'aide à domicile est une entité du secteur "Senior et Personne Porteuse de Handicap" du CCAS. C'est un service prestataire détenteur de l'agrément qualité. Il est géré au CCAS par Mesdames Dominique Baquet et Christine Lemaître. Celles-ci travaillent en partenariat avec la Caisse d'Assurance Maladie, le Conseil Général et de nombreuses caisses de retraite. Elles ont en charge la constitution des dossiers au domicile de chaque bénéficiaire, le suivi du travail effectué, la gestion des plannings ainsi que la facturation. A l'heure actuelle, il y a 18 aides à domicile dans l'équipe d'intervention : un homme et dix-sept femmes. Les 2/3 sont titulaires du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS). L'aide à domicile sinoise se veut complète (entretien de la maison, vaisselle, repassage, lessive, aide à la première toilette, à la préparation des repas, aux courses et promenades). La présence quotidienne ou hebdomadaire des agents facilite le maintien à domicile des bénéficiaires. Les aides à domicile assurent une compagnie, un soutien moral et psychologique.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Dominique Baquet au 03 27 95 70 91 ou Christine Lemaître au 03 27 95 78 72.

Départ à la retraite

Un départ à la retraite avec une large pointe d'émotion pour Françoise Milville qui, depuis 1988 avait intégré le service d'Aide à Domicile de la ville. Christian Entem, maire, Véronique Legrand, première adjointe, les responsables du service ainsi que ses collègues se sont réunis pour fêter dignement ce départ à la retraite. Françoise Milville, native de Sin le Noble, a eu une carrière professionnelle atypique. En 1966, elle travaille comme vendeuse chez

Deregnoncourt à Waziers puis en 1969 à la chemiserie Delvallée de Douai. En 1971, elle rejoint l'usine de textile Bekaert à Tourcoing. En 1977, elle revient dans le secteur en tant que colporteuse de La Voix du Nord, pendant onze ans, principalement à Dechy où elle effectue une tournée pour plus de 400 abonnés. En 1988, elle intègre l'équipe du service d'aide à domicile de la ville qu'elle quitte cette année pour une retraite bien méritée.



Repas des aînés

Dimanche 3 avril 2011, a eu lieu le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale. 437 convives se sont retrouvés à la salle Jean Jacques Rousseau décorée pour l'occasion par le service fêtes et cérémonies, le service senior et personne porteuse de handicap du CCAS et le secteur adultes des centres sociaux municipaux. C'est autour d'un bon repas animé par un orchestre apprécié de tous que les invités ont passé une excellente journée placée sous le signe de la joie, de la bonne humeur et de la convivialité. Trois personnes ont

également été mises à l'honneur et ont reçu fleurs, chocolats et diplômes : Madame Rosaria Giammichèle et Monsieur Victor Sauvage qui sont nos doyens et Mme Renée Zanini qui fêtait ses 78 printemps le jour même. Au terme de cette chaleureuse journée, Monsieur le Maire Christian Entem et Madame Véronique Legrand, première Adjointe déléguée aux affaires sociales et à la solidarité, entourés de leurs collègues adjoints et conseillers municipaux ont salué chaque convive en lui donnant rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.



Véronique Legrand
adjointe aux affaires
sociales

Séjour Ski pour les centres sociaux

C'est du 16 au 23 avril 2011 que les jeunes du secteur jeunesse des centres sociaux Nicolas Hulot et Faidherbe ont pu découvrir la pratique du ski. Destination La Plagne en Haute Savoie pour ces 15 jeunes âgés de 13 à 17 ans. Les jeunes ont appris à skier grâce aux compétences de l'équipe

d'encadrement mais ils ont aussi pris des cours à l'ESF (Ecole du Ski Français).

Ce séjour a été très apprécié par l'ensemble du groupe.

Effectivement, à cette période, il reste encore de la neige et on y trouve même le soleil.



Petite sortie sur la côte d'Opale

Le 19 avril, 50 personnes du secteur adultes des centres sociaux (parents/enfants et seniors) ont profité d'une journée ensoleillée dans le cadre de la sortie à Berck pour la rencontre des cerfs volants. Le rendez vous est pris pour l'année prochaine.



Atelier "ch'ti coin de terre à cultiver ensemble"

Depuis plusieurs années, un atelier jardin est organisé par les centres sociaux de Sin le Noble. Actuellement, Heidi Merlande (animatrice) accueille, encadre et forme 7 personnes à la pratique du jardinage.

D'un jardin, rue de Guesnain, nous sommes passés à 5 jardins de différentes superficies (3 aux Epis et 2 au centre ville).

Ce groupe cultive légumes et fleurs. Durant les séances, les usagers apprennent à entretenir les jardins (désherbage, tenue en bon état...), à créer (jardinières) et à concevoir des jardins (réalisation de plans). Récemment, ils ont travaillé aussi le bois (menuiserie) et ont utilisé la pyrogravure.

Si vous aimez jardiner, travailler en équipe, échanger votre savoir faire, que vous soyez homme ou femme, vous serez les bienvenus.

Pour tout renseignement, contacter le 03 27 95 70 22.

Un échange de solidarité



C'est le mercredi 4 mai 2011 que les jeunes du centre social Nicolas Hulot ont remis une Wii aux enfants de l'IME de Dorignies. Un geste qui symbolise un projet. Effectivement, ce groupe de jeunes a mené des actions d'autofinancement depuis plusieurs mois (lavage de voiture, soirée à thème, vente de friandises...) avec l'aide de Amina Morgahd, animatrice pédagogique jeunesse. Un seul point commun pour tous ces jeunes : l'envie ! L'envie de montrer qu'il est possible de partager des activités avec tout le monde. Ces jeunes ont bien compris que la Wii est un très bon moyen pour développer la motricité du corps mais aussi de jouer ensemble et d'oublier la maladie. A travers cette journée riche en émotions, les jeunes ont été accueillis par la direction de l'IME et accompagnés par le directeur du pôle action sociale.



Véronique Legrand
adjointe aux affaires
sociales

Tout savoir sur les "Centres Aérés" * de l'Eté 2011

Les modes d'accueil

09h00
12h00

14h00
17h00

Accueil à la journée sans restauration

Ecole maternelle Suzanne Lannoy pour les 3-6 ans.
Ecole primaire Suzanne Lannoy pour les 7-12 ans.

09h00
17h00

Accueil à la journée avec restauration

Centre social Pierre Perret pour les 3-6 ans.
Centre social Isabelle Autissier pour les 7-12 ans.
Possibilité de garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

14h00
18h00

Accueil à la I/2 journée

Centre social Anne Frank pour les 3-6 ans.
Centre social Nicolas Hulot pour les 7-17 ans.
Maison de quartier Nelson Mandela pour les 11-17 ans.

Le secteur adulte

"Les mardis intergénérationnels"

Les centres sociaux et le CCAS vous proposent durant l'été un repas et une après-midi récréative en compagnie des enfants qui fréquentent les centres aérés.

Pour tout renseignement contacter le "service Seniors"
Dominique Bacquet, ou Christine Lemaître. Tél: 03.27.95.70.91

Durant l'été, les secteurs adultes des centres sociaux vous proposent toute une palette d'activités familiales et conviviales (pique-nique, sorties, pêche, week-end famille...).

Pour tout renseignement ou inscription contacter Karine ou
Carole au 03.27.95.70.22 ou au 03.27.95.70.55

L'inscription s'effectue sous forme de prépaiement. Il peut se faire en espèce, chèque, tickets loisirs ou chèques vacances. Chaque paiement devra être réalisé au plus tard, la semaine précédant l'accueil.

* la terminologie "Centres aérés" a changé pour "Accueil Collectif des Mineurs" (ACM)

Les séjours

Camping pour les 7/12 ans

"Les Argousiers à Merlimont"
du 11 au 15 juillet 2011, du 08 au 12 août 2011, du 15 au 19
août 2011, du 22 au 26 août 2011.
Le nombre de places est limité à 25 enfants par semaine.

Les séjours "culture et sport" pour les 11/17 ans

du 18 au 22 juillet 2011, du 25 au 29 juillet 2011, du 15 au 19
août 2011, du 22 au 26 août 2011.
Le nombre de places est limité à 15 jeunes par semaine.

Tarif des camps

Accueil	Coût par enfant à la semaine		
	Sinois	Réduit *	Extérieur
camping de 4 nuits	32.80 €	24.80 €	66 €

* Tarif réduit : CMU, fin de droits ASSEDIC et RSA

Tarif de garderie (7h30/9h00 - 17h00/18h30)

Quotient Familial	Tarif en € à l'heure
Inférieur à 300 €	0.82
de 300 à 500 €	1.03
Plus de 500 €	1.64
Non sinois	2.06

Tarif des centres

Accueil	Coût par enfant à la semaine		
	Sinois	Réduit *	Extérieur
à la I/2 journée	8.10 €	5.10 €	16.50 €
à la journée sans restauration	16.25 €	10.15 €	32.50 €
à la journée avec restauration	24.35 €	16.25 €	48.70 €
camping de 4 nuits	32.80 €	24.80 €	66 €

* Tarif réduit : CMU, fin de droits ASSEDIC et RSA

Les infos pratiques

Lieu	Ramassage du matin	Dépôt du soir
Epis, parking de la Poste	8h30	17h45
Puits du midi, école P. Langevin	8h45	17h30
Ecole de la Sucrierie	8h55	17h20
La montée, place de la Gendarmerie	9h05	17h10

Une navette en bus gratuite sera mise à votre disposition, pour amener les enfants inscrits dans les centres sociaux Pierre Perret et Isabelle Autissier. Les horaires ci-contre sont provisoires et pourront être modifiés en fonction des inscriptions.

Réunions d'information

Les centres sociaux organisent des réunions d'informations à destination des familles le mercredi 6 juillet :

- 14h30 salle du Chat noir, centre social Nicolas Hulot (les Epis)
- 17h30 maison de quartier Nelson Mandela (la Montée)

Permanence des inscriptions :

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer dans différents lieux dès maintenant :

- le lundi de 13h30 à 16h30 en mairie
- le mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 au centre social Pierre Perret
- le jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 au centre social Nicolas Hulot
- le vendredi de 8h30 à 11h30 à la maison de quartier Nelson Mandela (à partir de mi-juin)
- le samedi de 8h30 à 11h30 en mairie

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

- photocopie du carnet de santé
- attestation d'assurance extra-scolaire
- justificatif de domicile
- dossier d'inscription dûment rempli

Adhésion annuelle 2011 (obligatoire) :

- Carte familiale (12,20 €)
- individuelle (7,80 €)



Festivités de la Ducasse



Programme des festivités
organisées par la ville et les associations

Samedi 25 juin

- 17h00 : Inauguration officielle sur le parvis de l'hôtel de ville avec les Epinettes sinoises, les géants Minpoil et Potleau.
- 20h30/23h30 : Bal musette "la Guinguette", parking de la mairie (gratuit).

Dimanche 26 juin

- 19h00 : Déambulation des Gilles sur le champ de foire avec le "brûlage de la Bosse" (vers 21h30 place Jacquart).

Mardi 28 juin

- 15h00 : Grand Prix Cycliste organisé par l'étoile cycliste sinoise.

Circuit dans Sin le Noble de 6.250 km à couvrir 16 fois soit 100 kms. Itinéraire : rues Jules Guesde, Voltaire, Blasselle, de Douai, Sembat, du Jardinage, Longue, du clos Lequien, chemin du Crapeau, rue de l'Abbaye, Sticker, Moché, rond-point de la place de Gaulle, rues Carnot et Jules Guesde.

Mercredi 29 juin

- Journée récréative demi-tarif avec la participation des Industriels Forains.





- 19h00 : Grande tombola pour les enfants. Tickets distribués dans les écoles et par les industriels Forains.

Vendredi 1er juillet

- 18h00 : Brocante nocturne, place Robespierre avec animation musicale déambulatoire.

Samedi 2 juillet

- 20h30 : Grand concert place Robespierre : Houcine de la Star'ac avec en première partie "Génération Disco".

- 23h00 : Embrasement de l'hôtel de ville.

Dimanche 3 juillet

- 15h00 : Grand cortège carnavalesque sur le thème "Sous le soleil des Tropiques"

Nouvel itinéraire : départ rue Gambetta, rues de la piscine, Lemette, Ghesquière, Zola, Moché, Place de Gaulle, rues Carnot, de Douai, Blasselle, Voltaire, Guesde, Boulanger avec, au final, arrivée place Jacquart.



Programme des animations associatives

Samedi 25 juin

- A partir de 10h00 : Finales du tournoi interne du Tennis Club de Sin le Noble. Remise des coupes à 17h30.

- 15h30/18h00 : Concours de tir à l'arc au pas de tir de la Nichée.

Dimanche 26 juin

- 8h30/11h30 : Concours international de pêche au coup.

Viviers Macart et communal. Mise : 10 euros, dotation : 150 euros de prix + mise + coupes. Inscriptions : café du vivier. Tél : 03.27.87.68.08 jusqu'au 25 juin à 17h00.

- 7h00 : Randonnée cycliste Raymond Barrois & Jean Larivière. Parcours cyclotou-

riste de 40, 55 et 75 kms + VTT. Le rassemblement se fait au local, rue de Roucourt, quartier de la sucrerie. Inscription : 2€.

- 15h00/18h00 : Pêche à l'américaine.

Mise : 20 euros par équipe, dotation : 150 euros de prix + les mises + les coupes.

Inscriptions : café du vivier. Tél : 03.27.87.68.08 jusqu'au 26 juin à 13h00.

- 15h00 : Concours de boules ouvert à tous au terrain de la rue Croizat, organisé par l'association "la pétanque sinoise".

- 15h30/18h00 : Concours de tir à l'arc au pas de tir de la nichée organisé par l'association "les robins des bois".

Jeudi 30 juin

-16h00/17h00 : Pêche - Concours des jeunes de 6 à 16 ans de 16h à 17h30. 2 catégories : 6 à 12 ans et 12 à 16 ans, dotation : lots + coupes.

Inscriptions : café du vivier. Tél : 03.27.87.68.08 jusqu'au 28 juin à 16h00.

Samedi 2 juillet

- Journée : Pétanque Sinoise.

- 14h00 : Tournoi de Tennis ouvert au public à l'école Joliot Curie.

- 15h00/17h30 : concours de pêche des + de 50 ans.

Mise 10 euros, inscriptions sur présentation de la carte "les amis du vivier", dotation 100 euros de prix + les mises + lots + coupes.

Inscriptions : café du vivier
Tél : 03.27.87.68.08 jusqu'au 29 juin à 18h00.

Dimanche 3 juillet

- 8h30 à 11h30 : Concours de pêche réservé à tous les possesseurs de la carte de pêche "les amis du vivier".

Viviers Communal et Macart. Mise 8 euros, inscription sur présentation de la carte "les amis du vivier".

Dotation : 250 euros + les mises + coupes.

Inscription : café du vivier. Tél : 03.27.87.68.08 jusqu'au 1er juillet à 17h00 (attention limité à 50 pêcheurs)



Marina Dabonneville
Adjointe à la culture
et à la communication

Activités de la MJC Maison des Arts à la rentrée 2011

La MJC Maison des Arts propose différents ateliers adaptés selon l'âge des participants :

- atelier enfants, le mercredi de 14h à 15h30
- atelier ados, le samedi de 16h45 à 18h15
- atelier arts visuels pour les adultes le jeudi de 18h15 à 20h15
- stages pour enfants pendant les vacances scolaires.

La MJC Maison des Arts met en place un nouvel atelier qui s'intitule "modèle vivant" et qui sera mis en place à partir d'octobre 2011.

La rentrée des ateliers se fera le mercredi 14 septembre 2011. Les inscriptions reprendront, quant à elles, à partir du mercredi 7 septembre 2011.

Plus de renseignements au 03.27.88.46.99 (les mercredis, jeudis, vendredis, samedis de 13h30 à 18h).

Gala de l'Espace Municipal de Danse 2011

Pour cette nouvelle édition du gala de l'espace municipal de danse de Sin le Noble, deux séances ont eu lieu les 3 & 4 juin sur le thème des cabarets italiens.

Enchaînant les différents tableaux entre le classique et le modern'jazz, l'ensemble des filles âgées de 4 à 30 ans ont ainsi présenté leurs différents savoir-faire artistiques.

Une quinzaine de tableaux, autant de mises en scène et autant de costumes pour chacune des danseuses réclament un travail exigeant pour l'ensemble des participantes. Près de 1200 spectateurs se sont donnés rendez-vous durant ces deux jours pour saluer ce travail.

Cette 10^{ème} édition a ainsi montré la qualité de l'enseignement délivré durant toute l'année.

Virgine Blot vous accueillera dès le mercredi 8 juin 2011 pour les inscriptions 2011-2012.

Ces inscriptions auront lieu à l'école de musique.



Musique, danse, théâtre inscriptions 2011

Les (Ré) inscriptions se dérouleront à l'école de musique, aux horaires d'ouverture habituels, à partir du :

Pour la MUSIQUE

MERCREDI 01 JUIN 2011

Merci de prévoir :

- 2 justificatifs de domicile (facture EDF ou téléphone, factures récentes)
- 1 attestation d'assurance pour les activités extrascolaires
- 1 photo d'identité récente
- 10 enveloppes timbrées libellées à l'adresse des parents
- le numéro de téléphone de votre médecin traitant
- votre adresse e-mail

Pour la DANSE (Classique, Jazz)

MERCREDI 08 JUIN 2011

Merci de prévoir :

- La fiche d'inscription dûment complétée
- 2 justificatifs de domicile (facture EDF ou téléphone, factures récentes)
- un certificat médical, (prévoir le numéro de téléphone de votre médecin traitant)
- attestation d'assurance "responsabilité civile", pour les activités extrascolaires
- 4 enveloppes timbrées avec adresse,
- une photo d'identité par discipline.
- votre adresse e-mail

Pour le THÉÂTRE

MERCREDI 15 JUIN 2011

Merci de prévoir :

- 2 justificatifs de domicile (facture EDF ou téléphone, factures récentes)
- 1 attestation d'assurance pour les activités extrascolaires
- 1 photo d'identité récente
- 4 enveloppes timbrées libellées à l'adresse des parents*
- * pour les mineurs
- le numéro de téléphone de votre médecin traitant
- votre adresse e-mail

A compter du mois de septembre, les activités école de musique, chorale, théâtre et danse seront sous la direction de Nicolas Castelin, l'actuel directeur de l'école de musique.

"L'espace de Danse" donnera désormais ses cours à la salle de Danse de l'école de musique Claudine Collart (anciennement l'auditorium au rez-de-chaussée).

"Le Théâtre" continuera de donner ses cours à la salle Maria Casarès (place Jean Jaurès).



Josyane Bridoux
Adjointe au logement

Procédure de demande de logement

Dans un 1er temps, vous devez compléter une demande de logement social (demande unique pour tous les bailleurs, depuis quelques mois) et la renvoyer à un des organismes enregistreur. Un courrier avec votre numéro unique départemental vous sera adressé.

Dès la réception de votre numéro, la commune peut intervenir, en votre faveur, auprès des organismes de logement. Pour cela, Madame Bridoux, reçoit le jeudi de 9h30 à 11h00, sur rendez-vous.

L'attribution de logement

Lors d'une vacance de logement, le bailleur en informe le service Logement. Ce dernier lui transmet des familles (pour lesquelles il est intervenu) pouvant correspondre à la typologie du logement vacant et surtout qui respecte le souhait de la famille.

Le bailleur étudie, à nouveau, les candidatures afin de finaliser la demande de logement (documents manquants, calcul du reste à vivre de la famille...). Lors du passage en commission d'attribution, le bailleur présente aux administrateurs les demandes de logement des

familles (transmis par la commune et autres demandes) susceptibles d'accepter le logement vacant. La Commission statue sur chaque dossier et attribue le logement à un titulaire et des suppléants.

Le bailleur adresse la proposition de logement à la famille désignée titulaire. La famille visite le logement et donne sa réponse au bailleur. Dans le cas où la famille refuse le logement, le bailleur propose le logement au suppléant ...

Le service logement intervient sur la demande de logement pour informer le bailleur de la

situation de la famille et son accord d'accueillir celle-ci sur la commune.

En aucun cas, la commune n'attribue de logement, elle vous accompagne dans votre demande de logement.



formulaire de demande de logement

Quels sont les organismes enregistreurs d'une demande de logement ?

PARTENORD HABITAT, HABITAT DU NORD, LE LOGEMENT RURAL, NOREVIE, SIA HABITAT, SOCIETE REGIONALE DES CITES JARDINS, FLORALYS, MAISONS ET CITES

VIE ASSOCIATIVE

Rencontre avec le tissu associatif



Fatima Hadj Abdelkader
Présidente à la vie associative et à la démocratie locale

Plus de 70 personnes sont venues au rendez-vous le lundi 02 mai 2011 à la salle Maria Casarès. Monsieur le Maire a présenté le programme politique de la ville. Notamment, un point essentiel, le budget où apparaît une augmentation de subventions de fonctionnement et de subventions exceptionnelles pour les associations non sportives. Cette réunion s'est poursuivie par une présentation du FPH (Fonds de Participation aux Habitants) ainsi que les diverses actions du service de la vie associative et démocratie locale. Les différents échanges ont été positifs. Ce fut l'occasion de discuter avec l'équipe municipale et ceci s'est prolongée par le verre de l'amitié où chacun était invité. Ce deuxième rendez-vous fut un moment fort de la vie associative et sera renouvelé afin que toutes les associations nouvelles et anciennes aient l'occasion d'exprimer leurs souhaits et leurs attentes. Elles restent avant tout au cœur des projets et des différentes actions de la ville. Le service des sports a également organisé cette même réunion auprès des associations sportives le lundi 16 mai.

A partir du jeudi 07 Juillet 2011, la maison Colette et le service de la vie associative vous accueilleront de 8h30 à 12h00 jusqu'au Mardi 30 Août 2011.

Maison des Associations
Colette, rue Louis Dannay.





Une jeune athlète sinoise championne de France de Sport Adapté



Marion Candelier, 22 ans, licenciée à l'AS Sin athlétisme participe à toutes les compétitions du club tant en cross country, en athlétisme que sur les courses sur route. Tout récemment, elle a remporté par équipe le championnat de France FSGT de cross qui s'est déroulé à Sin le Noble dernièrement.

Marion est une jeune fille handicapée au palmarès remarquable :

- Championne de France junior de cross en 2008,
- Championne de France senior sur 3000 m en 2010 à Limoges,
- Elue sportive de l'année 2010 à Douai.
- Nombreux podiums en cross et en athlétisme aussi bien en fédération du sport adapté qu'en fédération française d'athlétisme.

Marion est membre de l'équipe de France de sport adapté. Marion est surtout un exemple à l'AS SIN Athlétisme.

Info association AS Sin Foot

Stage Pâques

Quarante enfants ont vécu leur première semaine de vacances de Pâques au stade Bassement en alternant travaux pratiques dédiés à la technique et activités ludiques, sous la houlette d'une dizaine d'éducateurs.

Sortie à Bagatelle, animation avec le car podium de la ligue du Nord Pas-de-Calais, piscine et chasse à l'œuf pour terminer la semaine. Le programme copieux concocté par le comité de l'AS Sin a été apprécié par tous. Grâce à la contribution de la mairie, les enfants ont été nourris le midi au club house, choyés avec le goûter de 16h00 et récompensés en fin de session avec ballons, t-shirts et un diplôme.

Cerise sur le gâteau, la présence des joueurs professionnels Aurélien Chedjou du LOSC et l'international Gabonais Aymar Moro qui se sont prêtés à une séance photos et de signatures d'autographes.

Un grand merci aux bénévoles du club qui n'ont pas compté leur temps.

Tournoi international Dechy

Les U17 sous la houlette de Mickaël Druetz ont terminé second en s'inclinant en final contre Vauzelle. Félicitations aux joueurs et à l'encadrement pour le fair-play et leur fierté de porter la couleur bleue de leur club.

Finale de la coupe de France

L'AS Sin a organisé le 14 mai dernier un déplacement en autocar pour 50 personnes à la finale de la coupe de France au stade de France, opposant le LOSC au Paris St Germain. Convivialité et bonne humeur durant cette journée.

Finale des coupes du Douaisis

A la parution de ce bulletin, l'AS Sin a quatre équipes participant aux demi-finales de la coupe du Douaisis. Les séniors B, les séniors C, les U 17, les U 15.



Médaille de la jeunesse et des sports



Robert Piestrowski, joueur et ancien dirigeant du club de tennis de table sinois, engagé depuis plus de trente-cinq années dans l'association, s'est vu remettre la médaille de la Jeunesse et des Sports.



Fêtes d'écoles

ETABLISSEMENTS	DATES	LIEUX
Suzanne Lanoy Maternelle	Samedi 04/06/2011	Ecole
Joliot Curie	Vendredi 10/06/2011 de 15h à 17h	Ecole
Paul Langevin	Samedi 11/06/2011	Ecole
Suzanne Lanoy Primaire	Vendredi 17/06/2011	Ecole
Cézanne	Vendredi 17/06/2011	Ecole
Matisse	Vendredi 17/06/2011	Ecole
Corot	Samedi 18/06/2011	Ecole
Sucrerie	Vendredi 24/06/2011	Ecole
Jean Jaurès Maternelle	Vendredi 24/06/2011 à partir de 16h30	Ecole primaire côté Carnot
Jean Jaurès Primaire		
Roger Salengro	Samedi 25/06/2011	Ecole
St Vincent de Paul	Dimanche 26/06/2011	Ecole



Restauration scolaire, accueil périscolaire

Restauration scolaire

Tarifs au 1er septembre 2011

Quotient familial inférieur à 300€ : 1,55€

Quotient familial de 300 à 500€ : 2,10€

Quotient familial supérieur à 500€ : 2,36€

Extérieurs : 4,60€

Accueil périscolaire

Tarifs au 1er septembre 2011

Quotient familial inférieur à 300 € : 0,83€

Quotient familial de 300 à 500 € : 1,05€

Quotient familial supérieur à 500 € : 1,66€

Extérieurs : 2,10€

DIVERS

Un moment convivial avec les bénévoles du Secours Populaire Français

Pour clôturer la braderie d'objets neufs qui a connu un vif succès toute la journée, les bénévoles du Secours Populaire Français se sont retrouvés pour échanger sur les futures actions et notamment les déplacements de cet été.

Ce fut aussi l'occasion de remercier les sponsors comme le centre commercial des Epis, les "Hauts de Sin", le "Deu deuch Club Sinois", et bien sûr les villes de Sin le Noble et de Dechy ; les deux maires ont par ailleurs participé à l'initiative. Les autres associations caritatives étaient invitées pour redire combien leurs actions sont complémentaires. Une réception s'est terminée dans la joie et la bonne humeur pour mettre à l'honneur les 40 bénévoles qui donnent leur temps sans compter.



Du nouveau au Conseil des Sages



Alain Bertrand succède à Paul Hornain, qui a assuré dix ans de présidence au Conseil des Sages.

Le Conseil des sages reste uniquement un lieu de réflexion et de proposition sur des sujets d'intérêt général proposés par le Maire ou les membres, en dehors de toute autre considération que l'intérêt des Sinois.

Aïkido



Bruno Zanotti, sensei 6ème Dan aikikai de Tokyo a répondu présent à l'invitation de Laurent Dambrine 3ème Dan aikikai pour diriger un stage d'aïkido le 12 juin de 10h00 à 12h00 au complexe sportif communal Marcel Cerdan.

L'aïkido, art martial d'excellence fondé au Japon en 1942 par Maître Morihei Ueshiba, O'Sensei, amène le prati-

quant à adapter des techniques d'esquives puis d'immobilisation en fonction de l'approche de l'adversaire, de l'intensité de l'attaque et de ce quel que soit l'environnement dans lequel l'aïkidoka se trouve.

Ce stage est l'occasion pour les pratiquants de tous niveaux de se perfectionner, partager et de découvrir l'éventail des larges possibi-

lités techniques qu'offre l'aïkido.

Cette rencontre a permis également aux non-initiés de découvrir cet art martial encore méconnu et d'engendrer pourquoi pas une véritable passion.

Pour tous renseignements complémentaires sur l'Aïkido, merci de contacter le correspondant du club au 06 07 50 32 34.

Montant des cotisations :
Enfant : 80€, Adulte : 170€

Lieu : Dojo salle Lévêque

Adultes : Mercredi 20h / 22h
et Samedi 17h / 19h

Inscriptions sur place toute l'année aux heures de cours.

Info Espace Loisirs et Sports

L'Espace Loisirs et Sports de Sin le Noble organise une sortie le dimanche 18 septembre. Cette journée sera dédiée à la visite des grottes de Han, à une croisière sur la Meuse ainsi qu'un repas. Se renseigner à Espace loisirs et sports rue Blasselle pour les inscriptions.



Info asso Gym team

Le 4 avril 2011 à la salle Ronny Coutteure a eu lieu l'assemblée générale de l'association Gym team. A l'ordre du jour : Bilans d'activités et financier 2009/2010, résultat des compétitions de secteur de mars 2011 et le renouvellement des membres du Bureau.

- Conformément aux statuts, il a été donné lecture du bilan financier et d'activités de la saison sportive 2009/2010, qui a été ratifié par l'ensemble des membres présents.

- 86 gymnastes sont inscrites. Ce qui démontre que le club jouit d'une excellente réputation et qu'il y règne une bonne ambiance.

- Mme la Présidente a rappelé les résultats obtenus lors des compétitions de secteur. Grâce au loto, la vente de grilles et de calendriers, le club a financé l'achat d'une poutre (2500€).

Comme il est prévu dans les statuts, le bureau doit être renouvelé chaque année en assemblée générale.

Nouveau bureau : Chatelain Sandrine, présidente ; Damie Rose-Marie, vice-présidente ; Leblanc Jamila, Trésorière ; Laloux Céline, Trésorière adjointe ; Dupriez Clémence, Secrétaire ; Bricout Stéphanie, secrétaire adjointe.



Mise en conformité de l'assainissement Quartier des Epis

La Communauté d'Agglomération du Douaisis a établi le diagnostic d'assainissement dans le secteur des Epis afin d'identifier les problèmes existant sur le domaine public ainsi que sur le domaine privé.

La collecte des effluents des Epis est de type séparatif ; c'est-à-dire qu'il existe un réseau pour les eaux usées allant vers la station d'épuration et un réseau spécifique pour les eaux pluviales qui retournent au milieu naturel (en l'occurrence le bassin aux abords de l'établissement Sao Paolo qui rejoint ensuite le milieu récepteur, la petite Sensée à Courchelettes.)

Par conséquent, il est essentiel que chaque type d'eau aille dans le bon tuyau : eaux usées vers l'épuration et les eaux propres

(pluviales) vers la Sensée.

Ainsi, suite à la réunion publique du 27 janvier 2010 et depuis plusieurs mois, les agents de la Communauté d'Agglomération du Douaisis rendent visite aux 150 logements déclarés non conformes (sur un total de 472) afin de les aider et les accompagner pour la mise en conformité de leur assainissement.

A ce jour, 80 usagers ont été rencontrés, 33 logements ont été mis en conformité. La plupart a reçu l'aide financière de la CAD (et de l'Agence de l'Eau) pour financer ces travaux. Aujourd'hui, en sus 5 dossiers de subvention sont en cours, en vue d'effectuer les travaux.

En parallèle, les bailleurs sociaux ont également accompli les

travaux de mise en conformité nécessaires de leurs immeubles en réalisant les études préalables.

Les travaux réalisés dans votre logement permettront de résoudre la montée en charge des réseaux par temps de pluie et les inondations de certains secteurs. Mais ces actions ont également pour but de préserver le milieu naturel en évitant tout rejet d'eaux usées dans les cours d'eau.

La C.A.D va mener à bien les travaux de mise en conformité du domaine public dès cette année. Les travaux en domaine public s'échelonnent sur deux années.

N'hésitez pas à prendre contact avec Mme Ratti de la CAD au 03.27.94.40.37 qui vous fixera rendez-vous avec un technicien.



Arrêté de vigilance en cas de sécheresse

Arrêté constatant le franchissement du seuil de vigilance en cas de sécheresse et prescrivant les mesures de surveillance renforcée des usages de l'eau

Article 1er - Franchissement du seuil de vigilance : En application des articles 2,3 et 4 de l'arrêté cadre interdépartemental du 27 avril 2006, le seuil de vigilance est activé sur les bassins hydrographiques de référence (...): bassin "Sambre", bassin "Scarpe Amont, Sensée, Escaut", bassin "Scarpe Aval", bassin "Marque- Deûle"

Article 2 - Zone d'application : Le présent arrêté concerne les communes des bassins cités à l'article I qui figurent en annexe I de l'arrêté interdépartemental du 27 avril 2006. (...)

Article 3 - Mesures de sensibilisation et de surveillance : Des mesures de sensibilisation à un usage raisonné et économe de l'eau et de surveillance renforcée des conditions hydrologiques sont mises en œuvre sur les communes visées à l'article 2. La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Nord - Pas-de-Calais assure un suivi renforcé des conditions hydrologiques sur l'ensemble du département du Nord. Elle transmet à la Mission inter-Services de l'Eau (MISE) du Nord un bulletin de situation hydrologique deux fois par mois et diffuse un bulletin sécheresse régional. Le Réseau d'observation de crise des assècs (ROCA) est activé sur l'ensemble du département du Nord. Le service départemental de l'Office national de l'Eau et des Milieux aquatiques (ONEMA) responsable de ce suivi procède aux relevés de terrains sur les points identifiés selon une fréquence de relevé bimensuel.

Article 4 - Mesures ultérieures : En cas d'aggravation des conditions hydrologiques, météorologiques ou piézométriques sur la zone définie à l'article I, des mesures plus restrictives pourront être activées par arrêté préfectoral.

Article 5 - Durée de validité : Le présent arrêté est applicable à compter de sa publication jusqu'au 31 décembre 2011.

Article 6 - Délais et voies de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 7 - Publicité : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord et affiché dans les mairies des communes visées à l'article 2.

Article 8 - Exécution : Monsieur le Secrétaire général de la préfecture, messieurs les Sous-préfets des arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Douai, Lille, Valenciennes, messieurs les Directeurs de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, et de la Direction départementale des Territoires et de la Mer, monsieur le Chef du Service départemental de l'Office national de l'Eau et des Milieux aquatiques et messieurs les maires des communes visées à l'article 2 sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à : Mme la Directrice de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de l'Écologie, du Développement Durable, du transports et du Logement, M. le Préfet de la Région Nord - Pas-de-Calais, Préfet coordonnateur de bassin, M. le Préfet du Pas-de-Calais, M. le Préfet de l'Aisne.

Retrouvez l'ensemble de l'arrêté et ses annexes sur le site internet de la préfecture.



Don de livres à la bibliothèque



Monsieur le Maire et la municipalité tiennent à remercier Monsieur Pierre Canivez de La Madeleine, pour le don de plusieurs dizaines de livres fait à la bibliothèque de Sin le Noble : de beaux ouvrages qui appartenaient à son père : Monsieur Marcel Canivez, retraité, qui est décédé le 22 septembre 2010 à l'âge de 90 ans.

Le Docteur Marcel Canivez a exercé la profession de dentiste dans notre commune durant toute sa carrière : son cabinet se trouvait rue Louis Dupont.

Amoureux des livres et de la lecture, Monsieur Canivez possédait une bibliothèque personnelle impressionnante et très variée. Il se passionnait notamment pour la littérature étrangère et la langue italienne.

Renseignements à la bibliothèque André Stil, place Robespierre (03 27 95 70 76).

Compostage à domicile

Réunion publique d'information le mardi 21 juin à 18h30 à la salle Maria Casarès (place Jean Jaurès). Distribution gratuite de composteurs aux personnes qui auront assisté à cette réunion et réservé au préalable auprès des services techniques 03.27.95.70.40 ou 03.27.95.70.42.

Hommage à Daniel Widiez Conseiller municipal

Daniel Widiez, conseiller municipal de la ville de Sin le noble et ancien adjoint, vient de nous quitter. Il est décédé des suites d'une longue et pénible maladie. Le conseil municipal renouvelle ses sincères condoléances à son épouse, à sa fille et à toute sa famille.

Christian Entem



Horaire d'été de la mairie

La mairie sera fermée le samedi matin en juillet et en août. Pour le reste de la semaine, aucun changement n'est effectué, à savoir ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Départ à la retraite de la responsable de la bibliothèque municipale



Un départ en retraite est de nos jours un souhait exprimé par beaucoup. Profitant des dernières mesures de la loi sur la réforme des retraites... Marie-Françoise Da Silva, fonctionnaire territoriale, mère de trois enfants, a anticipé son départ. Une réunion amicale avec des élus, des camarades de travail, des parents et des amis a marqué cet événement.

Comme l'a précisé Christian Entem, maire, lors de son intervention : " Si Marie-Françoise n'avait pas fait ce choix de départ anticipé, il lui aurait fallu attendre au mieux l'année 2019". Il lui a souhaité, après ses nombreuses années professionnelles, une heureuse et passionnante vie de retraitée.

Marie-Françoise Da Silva, jeune bachelière en 1978, a obtenu le concours de commis. Rédacteur en 1984, elle est passée principal en 1993 puis rédacteur chef en 2008. Durant toute sa carrière, Marie-Françoise a été responsable de la bibliothèque municipale. Durant trente-trois ans, elle a fait vivre cette structure importante de la commune.

Elle a été à l'origine de nombreuses animations autour du livre : l'heure du conte chaque mercredi après-midi, les rencontres d'auteurs, les rencontres inter-générationnelles... Sa gentillesse, sa patience, sa douceur ont communiqué le goût de la lecture à de nombreux enfants ou adultes.

Jacques Havez, directeur général des services, a dit de la jeune retraitée qu'elle avait été une excellente responsable de service, passionnée par son travail mais aussi vis-à-vis de ses collègues, "une femme épanouie, souriante, toujours d'humeur égale".

Marie-Françoise a été très émue par la chanson créée par ses trois filles sur l'air de "Destination ailleurs" de Yannick Noah et dont le refrain comprenait ces mots : "Tu pourras profiter de la vie, c'est sans doute pas mal aussi". Les rafraîchissements servis ensuite ont permis de lui faire reprendre ses esprits tant l'émotion se lisait dans son regard.

ETAT CIVIL DU MOIS DE JANVIER 2011

NAISSANCES : Malo COSTENOBLE- Neïla BOUZINE- Ziad RACHID- Mathilda PIESSE – July VOLLE – Leïla BRILLON – Kaelyne FONTAINE – Mike DUCOUT- Rafaël LECLERCQ- Loïse DUCAS – Lou SZARY- Arthur HAUDEGAND- Mathys BRABANT-Noah DUPUIS – Lilou MAGNIER-Corentin MOUQUET – Lucas HUTIN – Nolan MARTINACHE – Andréa HIMBLOT- Léa FRANCOIS-

BAPTEMES REPUBLICAIN : Louane DEHAINE, Thaïs LAGARDE

MARIAGES : Patrick MIDAVAIN & Josiane POTTIER, David CARPENTIER & Alexia FICHELLE

DECES : Anna ZAWADA veuve PIEKARZ 86 ans, Claude NAEGELEN épouse TOURNANT 47 ans, Simon BLASZAK 88 ans, Marc DOBROSSY 71 ans, Yvette MARTEAU épouse CZIRAK 75 ans, Roger SIX 58 ans, Jacqueline DUCATILLON veuve VASSEUR 76 ans, Alba MEOLI 57 ans, Estellia STENEGRE 92 ans, Jean-Bernard ANDRE 60ans, Alex RADZIEJA 83 ans

ETAT CIVIL DU MOIS DE FEVRIER 2011

NAISSANCES : Déborah LAURENT-Noah BOUIZEM- Baptiste DEVRED- Asma ZEROULOU- Timéo NATALE – Hiel BOUBERKA – Louise SYNAK–BLOND- Killian AOURI – Simon GRÉBAUX- Lorenzo LEMAIRE–LENGLEZ – Timothée LESTIENNES – Gaspard DUQUENNE- Célia DEREGNAUCOURT – Savana MARQUIGNY – Fatiha BENMAZOUZ – Hugon DUCHOSSOIS – Soukaïna BAKHTAOUI – Nathan PEUGNET – Ismaël PRUVOST- Molly BOUQUET- Brandon ZITELLI –Tom LEHOUCQ –Elora JACQUART –Camélia MERIAUX – Sasha DEKIESSCHE –Sarah BÉGOT –Louanne POULAIN – Ambre MORERE- Clara MARTIN – Irina BROUTIN- Pauline GLINKOWSKI- Timéo SIX-Victor DHINAUT-

NOCES DE DIAMANT : Mr et Mme MEGHERBI

MARIAGES : Jean Louis LEMETTRE & Véronique ESCOUFFLAIRE, Mustapha MOUHAMDAN & Souhima MOUCHKIL

DECES : Jacques LABOUREUR 69 ans, Zulma SPRIMONT veuve GHIENNE 86 ans, Michel COURBE 72 ANS, Joseph MEDE 77 ans, Germaine CHARTON épouse DELVAL 90 ans, Christian SOBOL 43 ans, Giuseppe CONTRAFATTO 89 ans, Michel POILLON 84 ans, Monique LANGLIN épouse SERGEANT 76 ans, Maria MASCARO veuve AIELLO 96 ans, Andrée MECHELAERE veuve FAVOREL 51 ans, José PICCEU 75 ans, Louis MEULLEMIESTRE 89 ans, Yann MOORE 37 ans

ETAT CIVIL DU MOIS DE MARS 2011

NAISSANCES : Nolhan BAZIN- Lola MAGREZ- Hazim RYNGEVAL- Elise LANDAS – Mathéo STYBURSKI–COQUEL- Noham BENMEHDI- Marine DEPRET – Imran CINAL- Trystan JEAN- Adâm TABKA- Benoît HARD- Aymane BENHAMIDA- Chloé PETAIN –Alessio RENDA- Anaëlle COUILLEZ–Maëlys BAK- Lorenzo ESKERA- Manny BENHAMZA –Foued RAHBI –

BAPTEMES REPUBLICAIN : Lilian DUMONT, Nathan PIERREUSE, Roman PIERREUSE

MARIAGES : Abdelhamid KOURAICHI & Hanane OUELKDITE, Lahcene BENHSIMA & Fatima AZIR

DECES : Emmanuel DESORMEAUX 61 ans, Gérard LEMAIRE 58 ans, Jacqueline PECQUEUR veuve DERANCOURT 79 ans, Joseph VATERKOWSKI 81 ans, Jean MAGNIEZ 56 ans, Louïsette SAUDEMONT veuve CAULIER 83 ans, René MOCQ 79 ans, Erica TOPIN 63 ans, Odette PICAVEZ veuve FIGUE 85 ans, Janine DEMBSKI veuve SZEREMENT 79 ans, Jean Claude DEMAY 64 ans, Marie-France SITARZ épouse ZANINI 58 ans, Ginette POULAIN 81 ans, Marie-Louise NORMAND veuve DELCHAMBRE 90 ans, Patrick DÉMARET 56 ans, Alfréda BARBARE veuve BOURGEOIS 92 ans

ETAT CIVIL DU MOIS D'AVRIL 2011

NAISSANCES : Lana LIEDTKA- Aksel SIMOES-Justin CONRARDY – Arthur WLAZLO – Bryan SCHMIDT – Alessio MINNITI – Ylan COURTECUISSÉ – Kylian CELISSE LENGART – Ihsan LAHSEN – Younès TELLAB – Eyline POMBO

BAPTEMES REPUBLICAIN : Arthur MALAQUIN

MARIAGES : Jérôme VAESSEN & Nathalie MARTIN, Gilles DUPONT & Murielle POLLART, Lahcene BENHSINA & Fatima AZIR, Mohamed BOUAZID & Aïcha RAJI, Yohan MAS & Elodie MUSZYNSKI

DECES : Madeleine PLET épouse POL 75ans, Richard BUGAJNY 83 ans, Simone DELATTRE veuve BROCHET 84ans, Lucien VANICATTE 91ANS, Paul PAIMPARET 72 ans, Roger DUBOIS 75 ans, Michel CURNELLE 72 ans, Lucienne MAGREZ veuve DOYE 77 ans, Raymond DELHAY 83 ans, Raymonde MERESSE veuve STEUX 87 ans, Michel JANSON 64 ans, Thierry VASSE 40 ans, Pierre BEUCHET 55 ans, Hugo FACON 10 mois, Colette BLASSELLE épouse LIBERKOWSKI 69 ans, Yves DEHAU-MONT 48 ans, Housseyn GHIAT 18 ans

ETAT CIVIL DU MOIS DE MAI 2011

NAISSANCES : Donovan LORIAUX- Léna BONICEL- Ahmed GUENDZI – Claire LETENEUR – Ilyana HMIED- Annaëlle LEMAITRE- Karla HETTE-Louis DELCHAMBRE- Abygaëlle BRIEZ –Lilly-Rose CHERRIER- Lou DELCOURT- Amjad HADI – Héroïse VALLEE- Wesley PETIT- Yanis LAINE- Cloé ROGIER – Neyla ZIOUECHE

BAPTEMES REPUBLICAIN : Lucas & Gabriel DESMARECAUX, Flavie LECOQ, Kyllian CLEMENT, Louane CACHEUX, Logan BLASSEL

MARIAGES : Laurent NATALE & Stéphanie JARDIN, Jean Claude BLASSEL & Christine DELVILLE, Olivier HENEBELLE & Céline BRICE, Elyes HABITOUCHE & Shalia BENKHELFA, Maurice NKOU & Madeleine ASSY, Thomas VERDIERE & Vanessa DEGUINE

DECES : Marie BOUILLON veuve BERNARD 88 ans, Michel DECRETON 76 ans, Gilbert JASKOLSKI 62 ans, Jacqueline DUSSART épouse DEGARDIN 54 ans, Charline DELASSUS veuve DEGUETTE 97 ans, Hélène LESNAKOWSKI veuve PACANOWSKI 97 ans, Jean OBLIN 84 ans, Daniel WIDIEZ 50 ans, Pierrette LUCAS veuve VIENNE 85 ans

Groupe "Socialiste" : Pour la défense du service public.

La Caisse d'Allocations Familiales de Douai est l'une des 8 CAF du Département du Nord, qui d'ici fin 2011 va fusionner et procéder à la création d'une seule Caisse Départementale avec un Conseil d'Administration, une commission d'action sociale mais avec la mise en place de comités territoriaux composés de conseillers territoriaux afin de prendre en compte les spécificités de chaque territoire, de gérer leurs fonds propres et de soutenir les associations locales dont les centres sociaux. Dans la proximité des territoires, l'action sociale des CAF joue un rôle irremplaçable, or une nouvelle fois, au nom d'une soi-disant harmonisation et d'une mutualisation des moyens, on va réduire la capacité de cet organisme à répondre au mieux aux besoins des allocataires et de leurs familles dans le cadre de leur mission de service public. Pour les allocataires qui verront progressivement un service public de proximité disparaître avec une réduction des effectifs déjà programmée, générant un retard toujours plus important et un interlocuteur encore plus éloigné. Deux exemples : le service des prestations "logement" est à Dunkerque, le service de prestation "RSA" est à Roubaix. Un allocataire du RSA douaisiens doit maintenant envoyer sa déclaration sous enveloppe T à Roubaix, et ne doit surtout plus la déposer dans la boîte aux lettres de la CAF de Douai. Les différentes commissions d'action sociale locales existeront-elles encore avec les mêmes compétences et autorité que celles actuellement en place, issues d'une représentation assise sur le tissu local et le contexte local ? Le budget d'action sociale départemental sera-t-il l'addition des budgets actuels des CAF ? Aucune garantie n'est donnée par la CNAF, bien au contraire ! Pour les salariés qui à juste titre s'interrogent sur leur avenir professionnel quand l'objectif affiché du projet global est la réduction des coûts de fonctionnement. Pour les collectivités locales et les centres sociaux qui voient un interlocuteur privilégié s'éloigner des lieux d'interventions et met à mal la coopération nécessaire au quotidien entre les services municipaux et ceux de la CAF de Douai. Les centres sociaux et leurs savoirs faire reconnus, comme une plus value sont accompagnés dans le Développement Social Local par le Conseil d'Administration de la CAF de Douai financièrement sur fonds propres mais aussi par les agents techniciens. Les associations d'habitants et/ou de quartier peuvent elles aussi bénéficier de cet accompagnement. La CAF de Dunkerque ne finance pas. Quelle décision sera prise lors de la départementalisation ? Que vont devenir les fonds propres ? L'abandon déraisonnable de ce principe de coopération serait désastreux pour Sin le Noble et le Douais. Les familles, les habitants citoyens nous font confiance et s'investissent, encadrés de professionnels compétents et militants, de nos centres et des partenaires en complémentarité. Tous ensemble et malgré l'inquiétude qui grandit, ils portent toujours un espoir d'avenir possible pour mieux vivre ensemble. Pour justifier cette départementalisation qui s'annonce comme n'étant qu'une étape vers une restructuration nationale de cet organisme, on s'appuie sur les autres services publics qui opèrent de telles réformes (Education Nationale, Assedics, ANPE, CPAM, URSSAF...) C'est "La Révision Générale des Politiques Publiques"(RGPP) C'est parce que nous voyons sur le terrain chaque jour les dégâts de la RGPP que nous socialistes ne pouvons accepter ces restructurations à la CAF.

Véronique Legrand pour le groupe Socialiste

Groupe "Sin-le-Noble Debout" : Halte à la vie chère !

Nous venons de voter le budget 2011 de la ville sans augmentation des taux des taxes municipales. Nos finances cependant restent fragiles malgré les efforts d'économies réalisées, c'est pourquoi les tarifs municipaux subissent une légère augmentation après être restés constants depuis 3 ans. Nous sommes conscients des difficultés de bon nombre de nos concitoyens. C'est pourquoi mon groupe s'est abstenu pour le vote du budget de la CAD qui percevra cette année la taxe d'habitation du Département mais avec une augmentation de 4%. A cela s'ajoute l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La loi va obliger les collectivités à faire payer intégralement ce service aux habitants et la CAD a diminué sa contribution cette année avant de la supprimer, c'est dire que cette taxe va encore augmenter ! Mais ce qui devient insupportable ce sont les augmentations du gaz (+60% depuis 2004) alors que le prix du gaz brut a baissé, de l'essence (gasoil +14% en 1 an) alors que les grands groupes pétroliers font des milliards de profits ! Faut-il rappeler aussi les augmentations des produits alimentaires entre 10 et 20% comme la farine, les pâtes, le café... Toutes les associations caritatives le confirment : de plus en plus de salariés n'arrivent plus à "boucler" la fin du mois et ont recours aux aides. De plus, malgré le soutien de la Mairie, les familles aux faibles revenus ont énormément de mal à trouver un logement ; c'est dire que les droits fondamentaux des citoyens sont bafoués. Les inégalités n'ont jamais été aussi criantes et la crise a bon dos ! Mais rien n'est fatal, il faut se mobiliser et se rassembler pour que cela change .

Josyane Bridoux groupe "Sin le Noble Debout" présenté par le PCF

Lutte Ouvrière : Education Nationale, le trompe l'oeil

L'Education nationale supprime des milliers de postes dans tout le pays, nous le savons tous. Mais le ministre lance une campagne de recrutement "comme on n'en aurait jamais vu", selon lui. La publicité pour cette campagne va coûter 1,3 millions d'euros. Et le ministre a annoncé fièrement : "j'embauche 17 000 personnes". Il ajoute qu'il y aurait de plus en plus de profs, de mieux en mieux payés, qu'il y aurait moins d'élèves par classe qu'il y a 15 ou 20 ans, que 100 % des absents devraient être remplacés... Mais tout cela n'est que de la communication, comme on dit aujourd'hui. Car le plan de suppressions d'emplois est entièrement confirmé : "il y a cette année 33 000 départs à la retraite. 16 000 ne seront pas remplacés, 17 000 donneront lieu à un recrutement", dit encore le ministre. Il fallait donc comprendre que "j'embauche 17 000 personnes" signifie en fait : "je supprime 16 000 postes". Mais dans ce jeu du verre à moitié vide, à moitié plein, c'est la jeunesse qu'on sacrifie et le chômage qui augmente.

Contact : roger.marieI@orange.fr ou Tél : 03 27 80 42 86 (répondeur)

Groupe " Union Pour Sin-le-Noble "

Nous avons initialement prévu d'utiliser ces quelques lignes pour vous informer de la cagnotte de 1 800 000 € constitué par la majorité socialiste, communiste et lutte ouvrière. Cette dernière essaie de nous faire croire qu'il s'agit du résultat d'une excellente gestion ! La réalité est moins gaie ! Trois années après l'élection, il n'est plus possible de se reposer sur les projets initiés par l'ancienne municipalité et les nouveaux projets sont inexistantes ou en panne ! Mais nous reparlerons de cela ultérieurement car ce jeudi 23 Mai, la maladie a eu raison de notre ami Daniel WIDIEZ, ancien adjoint au maire et actuellement conseiller municipal à qui nous souhaitons rendre un hommage sincère et ému. Très investi dans le domaine associatif, la lutte syndicale ou le combat politique, Daniel nous a quittés trop tôt à seulement 50 ans mais le message d'amitié, de solidarité désintéressée et d'intérêt pour autrui qu'il nous laisse lui survivra et nous guidera longtemps dans notre action politique au service des sinois, ce qu'a oublié trop souvent l'actuelle majorité.

Jean michel Chotin, Johanne Masclat

Groupe "Pour l'avenir de Sin le Noble"

Rectificatif : dans la tribune libre du bulletin d'informations de Mai 2011, deux articles des élus de l'opposition, ont été imprimés, l'un à la suite de l'autre, sans discontinuité, comme les paragraphes d'un seul texte, le premier concerne l'évolution du régime minier de sécurité sociale, le second évoque l'examen des comptes de 2010 de Sin le Noble. Pour dissiper toute confusion, nous précisons que nous sommes, seulement les auteurs du second, sur les comptes de 2010. Le 27 Avril, le conseil municipal a voté le budget 2011 et le 06 Mai la Voix du Nord écrit laconiquement : "le budget primitif fut discuté par l'opposition" pour ensuite relater largement le son de cloche de Monsieur le Maire. En quelques mots : il est prévu que les 2 gros chapitres des dépenses réelles de fonctionnement (charges générales et personnel) augmentent de 405.000 € et que les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 106.000 €. Les difficultés financières qui ont motivé l'augmentation des impôts en 2009 dont les conséquences perdurent en 2010, 2011 et après résultent de la mauvaise gestion depuis 2008, après l'élection de Mars 2008. Quant à réussir la rénovation urbaine (ANRU), les réalisations cumulées au 31 décembre 2010, représentent 1/20ème des dépenses à financer avant le 31 décembre 2013, date butoir du contrat signé en Juillet 2010.

Stéphanie Lalart, Corinne Jupin, Jean-François Van Nieuwenhuysse.